

Saturnisme : quand la législation a du plomb dans l'aile !

Abderrahim DERRAJI - 2016-10-25 11:30:31 - Vu sur pharmacie.ma

L'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb lance la Semaine d'action internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb et la promotion de l'interdiction des peintures au plomb. Cette campagne, qui aura lieu du 23 au 29 octobre 2016, a pour objectif d'attirer l'attention sur l'intoxication résultant d'une exposition anormalement élevée au plomb.

Selon les estimations de l'Institute for Health Metrics and Evaluation, le saturnisme a provoqué 853.000 décès rien qu'en 2013. Ces intoxications au plomb sont essentiellement dues au taux de plomb trop élevé dans certaines peintures. Cette utilisation reste malheureusement très répandue dans de nombreux pays malgré l'existence d'alternatives dénuées de risque. Conscients de la dangerosité de ces peintures, les gouvernements, réunis en 2002 dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable, avaient plaidé pour l'élimination de ces peintures. L'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb a vu le jour en 2011. Et depuis sa création, cette structure mène un combat pour la généralisation, avant 2020, de la mise en place d'un cadre juridique contraignant. Ce cadre permettra à chaque pays de mettre fin à la fabrication, l'importation, l'exportation, la distribution, la vente et l'utilisation de peintures au plomb et de produits recouverts de celles-ci. Cette action tombe à point nommé puisque seuls 62 pays se sont dotés d'un cadre législatif contraignant pour éviter une exposition anormale au plomb, et ce, malgré la toxicité hématologique, neurologique et rénale qui affecte particulièrement les enfants. À l'occasion de cette Semaine de sensibilisation, le Centre anti-poison et de pharmacovigilance du Maroc et la Société marocaine de toxicologie clinique et analytique organiseront une Journée nationale de lutte contre l'intoxication par le plomb le 25 octobre 2016 à Rabat. Cette journée va, sans nul doute, contribuer à faire connaître cette problématique, en espérant qu'un cadre juridique voit enfin le jour. Le Maroc ne peut pas non plus faire l'économie de campagnes de sensibilisation d'envergure pour mettre en avant la toxicité du Kohl et de certaines peintures courantes dont la dangerosité n'est plus à prouver.